

**CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR  
DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS**

# **TAXE D'APPRENTISSAGE**

**SOLDE DE 2023**



**Soutenez la formation  
des danseur·ses de demain**

# Soutenez la danse au Conservatoire de Paris

# 95%

d'insertion  
professionnelle

# 27

professeur-es  
permanents issu-es  
des plus grandes  
compagnies

# 7

studios de danse

# 1

pôle santé avec  
salle de préparation  
physique

**Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris forme des danseuses et danseurs professionnels de haut niveau destinés à intégrer toutes les grandes compagnies de rang national et international.** Sa pédagogie ambitieuse met en synergie ses deux parcours majeurs de formation des interprètes en danse, classique et contemporain, ainsi que son parcours notation, unique au monde.

**Fort de sa tradition d'excellence et d'un enseignement innovant,** le Conservatoire transmet un répertoire de valeur et invite la création à travers les grand-es chorégraphes de notre temps.

**Grâce à votre solde, vous soutenez la formation des danseur-ses de demain**

À cet effet, **le solde de la taxe d'apprentissage constitue une ressource fondamentale** pour notre établissement. Il permet la concrétisation de nombreux projets pédagogiques et le développement de programmes de formation et de recherche exigeants. Le solde de la taxe d'apprentissage (soit 0,09% de la masse salariale 2022) est le seul impôt obligatoire que vous pouvez librement choisir de verser en totalité à notre établissement.

## Comment verser au Conservatoire de Paris

- 1. Déclaration et paiement à l'Urssaf**  
Effectuez votre déclaration et le paiement du solde sur la DSN d'avril 2023.
- 2. Sur la plateforme SOLTéA, désignez le CNSMDP bénéficiaire avant le 7 septembre 2023**  
Les soldes collectés sont centralisés à la Caisse des Dépôts qui se charge de reverser les fonds aux établissements désignés via la plateforme SOLTéA.

**RDV sur SOLTéA  
avant le 07/09/2023 :**

- Notre nom : Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)
- Notre N° UAI : **07534955**
- Ou notre N° Siret : **197 534 951 00037**

**Plus d'infos sur :**  
La taxe d'apprentissage (part principale et solde) - Urssaf.fr

## **SOUTENEZ LE CONSERVATOIRE DE PARIS & CONTRIBUEZ DIRECTEMENT À :**

- > Garantir le niveau d'exigence d'une formation complète et des conditions indispensables d'une insertion professionnelle réussie.
- > Accompagner les étudiant-es dans un monde en mutation par l'évolution des programmes pédagogiques plus attentifs aux enjeux sociétaux et environnementaux.
- > Préparer les jeunes artistes aux évolutions des métiers en développant des outils innovants et des ressources numériques au service de la modernisation de l'enseignement musical (Conservatoire augmenté) et en multipliant les partenariats et la recherche.



### Rejoignez nos partenaires

Bénéficiez d'informations régulières concernant nos activités et profitez d'une relation privilégiée avec notre institution et ceux qui la font vivre.



« L'identité-même du Conservatoire est de préparer des jeunes femmes et des jeunes hommes à être des interprètes-danseurs, dont le corps et l'esprit seront les plus disponibles et structurés possible pour appréhender des contextes d'exercice pluriels de leur métier, allant de la recherche, à la création en passant par la médiation. »

Cédric Andrieux, Directeur des études chorégraphiques



**Pour toute information**

Anne Leclercq

[aleclercq@cnsmdp.fr](mailto:aleclercq@cnsmdp.fr)

01 40 40 47 86

[conservatoiredeparis.fr/fr/soutenir-le-conservatoire](http://conservatoiredeparis.fr/fr/soutenir-le-conservatoire)